

BIM



Crédit photo : Roland Faille

fév 19
n°199

Bulletin d'Information Mensuel

LE MOT DU MAIRE

Vœux 2019...

Vous avez répondu en nombre à notre invitation pour la cérémonie de présentation des vœux à la population. Habitants de Gandrange, commerçants, artisans, responsables d'entreprises, quelques enseignantes, responsables et membres de nos associations, tout ce que notre commune compte comme forces vives, mais aussi nombre d'élus des villes voisines, étaient au rendez-vous le 11 janvier dernier à l'Espace Culturel Daniel BALAVOINE.

Ce fut un énorme plaisir et une immense fierté que d'avoir pu partager ce moment de convivialité avec plusieurs centaines de personnes qui, outre l'intérêt qu'ils portent à notre action, sont heureuses de vivre à Gandrange, d'y avoir une activité bénévole associative, d'y travailler ou encore de collaborer avec notre ville. Après mon discours, précédé de celui de mon adjoint Patrick Bigot, la cérémonie s'est poursuivie avec la remise de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif à Joseph RUSSELLO, Président de l'Aïkido Club de Gandrange. Cette distinction lui a été épinglée par Monsieur Robert WIIHELM président de l'Association de Bénévoles du Sport, de la Culture et de la Vie Associative, en présence de monsieur Jean BOOTHER, membre de cette association et ancien président de notre club de football, de l'ES Gandrange.

Dernière minute :

L'Inspection Académique veut fermer la 8^{ème} classe élémentaire de l'école Paul Verlaine pour la rentrée de septembre 2019.

Pourtant, 179 élèves sont déjà inscrits pour cette rentrée, soit 5 de plus que le seuil de de fermeture en vigueur ! **La municipalité s'oppose fermement à cette mesure et compte sur les parents et les habitants pour se mobiliser nombreux à ses côtés.**

Une belle tradition respectée...

L'émotion a ensuite été palpable avec la mise à l'honneur pour son engagement de madame Pierrette Mathieu responsable de l'antenne des Restos du Cœur de Gandrange et par ailleurs dame bénévole de la ville, et, pour acte de bravoure face aux feux de forêts à Bormes-les-Mimosas en 2017, de messieurs René Biedermann et David Piccinonno.

J'ai remis à ces trois habitants la Médaille d'Honneur de la Ville, les faisant Citoyens d'Honneur de la Ville de Gandrange.

Merci à tous pour votre présence qui nous a donné l'occasion d'échanger avec vous sur la vie de notre ville, comme il est de tradition en ce début d'année. Merci aussi aux élus, aux membres du personnel municipal et à tous les bénévoles qui se sont dévoués pour faire de cette soirée annuelle un souvenir impérissable pour vous, comme pour nous, vos élus.



Votre Maire,
Henri OCTAVE,

Vendredi 22 février
ISKRA
Jazz manouche et
musique tzigane

Tarifs : 10€ / 8€*

*voir conditions en mairie

Vente des billets :
- en mairie de Gandrange
du lundi au vendredi de 8h à 12h et
de 13h à 17h (sauf mardi après-midi)
- à l'Espace Culturel Daniel Balavoine,
le soir des spectacles à partir de 19h45
- réseaux Francebillet et Tichetnet

Espace Culturel Daniel Balavoine - Place Wiedenkeller
tél : 03 87 67 17 79 - mairie@gandrange.fr

POINT & SCENES
Spectacle à 20h30
Ouverture des portes
à 19h45



Thés Dansants
de 15h à 19h | Ouverture des portes à 14h

Dimanche 10 février
animé par l'orchestre
Nicky Michel
Tarifs : 10€/5€*
comprenant une pâtisserie et une boisson chaude
*voir conditions en mairie

Rappel - Recensement de la population :

Les agents recenseurs passeront à votre domicile jusqu'au 20 février 2019. Vous trouverez les informations utiles sur le feuillet distribué récemment.

Jobs étudiants – année 2019

Réunion d'information

Les étudiants Gandrangeois qui se sont inscrits pour occuper un emploi au sein des services municipaux, sont invités à une réunion d'information qui se déroulera le samedi 2 février à 14h à l'Espace Culturel Daniel Balavoine avec le Maire, les Elus et les responsables des différents services. La présence à ce rendez-vous est impérative, car chaque étudiant s'y verra communiquer son affectation.

La Ville de Gandrange recrute :

Un Adjoint Technique, Agent d'exploitation des équipements sportifs et ludiques.

Il s'agit d'un poste d'Agent(e) de catégorie C des services techniques en charge de l'accueil des usagers, de la surveillance, de l'entretien et de la maintenance du gymnase Léo Lagrange et des équipements sportifs attenants.

Poste en CDD de 1 an renouvelable (candidat(e) éligible à un contrat aidé PEC apprécié), susceptible d'aboutir à une embauche définitive. Temps complet, 35 h annualisées, à pourvoir immédiatement.

Adresser en mairie une lettre de motivation et un Curriculum Vitae à Monsieur le Maire.

Point Emploi :

- Fermeture vacances d'hiver : du 18 au 22 février inclus.
- Rappel : Stéphanie Tournie, conseillère en insertion professionnelle à la Mission locale du Pays Messin, tient une permanence les mardis matins une semaine sur deux (semaines paires).

RENDEZ-VOUS DES SÉNIORS à l'Espace Culturel Daniel Balavoine

Réunion d'information

concernant le séjour qui aura lieu en septembre 2019

Lundi 18 février à 14h

au bar de l'Espace Culturel Daniel Balavoine

A cette occasion, nous vous informerons sur l'organisation du prochain voyage.

Venez nombreux !



Noces d'or, de diamant et de palissandre...

Votre couple fêtera ses 50, 60, 65 ans de mariage en 2019 ?

Présentez-vous en mairie munis de votre livret de famille pour votre inscription à la traditionnelle cérémonie organisée en votre honneur qui aura lieu en octobre 2019.

ENVIRONNEMENT

Distribution des sacs de tri sélectif

La distribution des sacs sélectif a eu lieu le mercredi 16 et jeudi 17 janvier dans les rues de la ville et le vendredi 18 et samedi 19 janvier aux ateliers municipaux. Les personnes qui ne les ont pas retirés à l'une de ces dates pourront se rendre

en mairie du 18 au 22 février de 8h à 12h et de 14h à 17h (mairie fermée le mardi après-midi).



Bacs à sel de déneigement

Des bacs à sels de déneigement sont mis en place dans les rues de la ville.

Petit rappel pour la sécurité de chacun :

- Les propriétaires et les locataires doivent racler, balayer la neige et enlever la glace sur le trottoir.
- Il est défendu de déposer sur les chaussées la neige ou la glace provenant des cours intérieures des immeubles.
- En cas de verglas, il est demandé aux habitants de répandre sur le trottoir des cendres, du sable ou de la sciure de bois.



Pendant la période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars) le Parc Municipal et son caniparc sont ouverts de 9h à 17h.

IMPORTANT ! Ecole Paul Verlaine : fermeture de la 8^{ème} classe élémentaire

Nous venons d'être informés par l'Inspecteur d'Académie de la Moselle de sa volonté de fermer une classe élémentaire à l'école Paul Verlaine à la rentrée de septembre 2019.

Cette fermeture ne se justifie pas, car au moins 179 élèves sont inscrits pour cette rentrée, ce qui est supérieur au seuil d'observation avant fermeture en vigueur (174 élèves).

Nous nous opposons fermement à cette mesure et l'avons fait savoir aux services académiques.

Dans un premier temps, **nous demandons aux familles qui arrivent dans la commune, qui ont des enfants qui ne sont pas encore inscrits et qui seront scolarisés dans une classe élémentaire (du CP au CM2), de venir de toute urgence en Mairie pour effectuer les formalités d'inscriptions de ces élèves.**

La municipalité organise la lutte contre cette mesure injustifiée et qui aboutira à surcharger les classes de l'école. La participation massive des parents et de la population aux actions qui seront lancées est vitale !

Inscriptions en classes maternelles Ecole Paul Verlaine pour la rentrée de septembre 2019

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2016, sont en cours à l'accueil de la mairie. Les parents doivent se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture électricité ou gaz) et, le cas échéant de la dérogation de secteur pour les enfants habitant dans une autre localité. Pour les enfants déjà scolarisés dans une école d'une autre ville, se munir du certificat de radiation établi par le directeur de l'école d'origine.

Les formalités d'admission se feront ultérieurement à l'école auprès de la directrice.

ENFANCE JEUNESSE

Accueil périscolaire et extrascolaire

Le coin des 3 - 12 ans

Mercredis éducatifs du 27 février au 4 avril

Inscriptions jusqu'au 25 février à 12h pour les mercredis de février et mars et jusqu'au 26 mars à 12h pour les mercredis d'avril.

Thème : « Botanique attitude »

De nombreuses activités autour du jardinage, de l'art floral et la plantation sont au programme. De plus comme à chaque période, des activités sportives et collectives seront également organisés. Venez découvrir avec nous, les merveilles de la nature !



Sorties au programme :
Une sortie à Peltre pour une grande cueillette ainsi qu'une sortie collective en forêt auront lieu. Plus de renseignements sur le programme disponible en mairie.

Centre de loisirs jusqu'au 22 février

Inscriptions closes

Thème : Media show

De nombreuses activités manuelles, sportives, culinaires seront au programme. Parmi les activités, il y aura notamment un reportage photo avec les grands et également un grand jeu « Incroyable talent ».

Accueil Jeunes 12 – 17 ans

Dossiers d'inscription disponibles en mairie ou à la MJC à retourner avec le montant de la carte d'adhésion (10€) et la participation annuelle à l'accueil Jeunes (4€). Une contribution supplémentaire peut être demandée en cours d'année pour certaines activités.

Horaires d'ouverture de l'Accueil Jeunes :

En période scolaire : Lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h. Mercredi, samedi de 13h à 18h et vendredi de 17h à 19h (21h selon activités).

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Au programme des vacances de février :

12/02 : journée ski à Gérardmer

15/02 : sortie au soccer park à Metz

21/02 : sortie Escape game

22/02 : tournoi jeux vidéo de football

Au fil des contes

Samedi 2 mars à 14h30

C'est carnaval !

« C'est le jour de Carnaval ! Préparons-nous pour le bal et dans la cour de l'école, on fera la farandole » Et à la médiathèque, on fera la fête ! Parés de vos plus beaux costumes, venez écouter un joli conte et partager un bon goûter offert par la Municipalité. A partir de 4 ans. Places limitées, réservation indispensable.

La collecte solidaire pour le Téléthon et l'association Vivre avec le SED



Encore une année durant laquelle la Médiathèque a soutenu la collecte solidaire. Grâce à la participation des différents partenaires et des particuliers sensibilisés au tri et au recyclage, ce ne sont pas moins de 175 kg de piles qui ont été récoltées dans le cadre « 1 pile = 1 don » pour soutenir le Téléthon ainsi que de 1250 kg de bouchons pour l'association

le SED. M. Guy Hammen de Gandrange ne relâche pas ses efforts. Il poursuit son investissement et coordonnera les différentes actions au cours de l'année 2019. Il remercie d'ailleurs chaleureusement la direction du magasin Carrefour Contact de Vitry-sur-Orne, les services administratifs, techniques et culturels de Gandrange, ainsi que les écoliers, les collégiens, les lycéens et tous les anonymes, parents, grands-parents, qui contribuent au succès de ces opérations regroupant les récoltes de bouchons en plastique, en liège, les piles et les capsules métalliques.

Vous pouvez déposer à la médiathèque vos **bouchons, capsules, et piles ainsi que vos anciennes lunettes, vos cartouches d'encre de marque et les téléphones portables** dans les caisses situées dans le hall d'entrée.

Attention, nous ne récoltons pas les ampoules ou néons. De plus, pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne rien abandonner devant la porte de la médiathèque. Merci de déposer vos sacs de tri dans les bacs prévus à cet effet durant les horaires d'ouverture au public.

La sélection du mois :



Anti-gaspi : ne gaspillez plus vos produits ! De Sonia Ezgulian

Lutter contre le gaspillage est possible même à notre échelle ! Trop de nourriture encore consommable est jetée chaque année. C'est un gaspillage des ressources et de l'énergie qui ont servi à la produire mais également d'argent !

Dans ce livre, vous trouverez moult astuces et recettes pour accommoder les restes et diminuer le volume de vos déchets. Jetez moins pour économiser plus !

Suivez votre compte en ligne et consultez les œuvres disponibles à la médiathèque sur le site gandrangefr.fr

Place Jeanne d'Arc 03 87 58 33 03 - médiathèque@gandrangefr.fr

Horaires d'ouverture : du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

À savoir

AMICALE DES VETERANS

recherche des joueurs de football

Vous aimez le football et avez au moins 30 ans révolus, rejoignez les vétérans !

Plus de renseignements au 06 23 68 64 14.

07/04

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

LA POULETTE ROSE – Marche ou circuit vélo

Place Wiedenkeller à partir de 9h.



Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein. Les bénéfices de cette journée seront intégralement reversés à la Ligue contre le Cancer.

Renseignements en mairie au 03 87 67 17 79.

Vous êtes une association et souhaitez annoncer un évènement dans le BIM? Envoyez vos infos à c.rama@gandrangefr.fr



Retrouvez tous les événements de l'année 2018 ainsi que les informations utiles dans le Bulletin Annuel Municipal 2018 qui sera très prochainement distribué dans les boîtes aux lettres de la ville.



Retrouvez toutes les informations du BIM sur gandrangefr.fr